

**Canada**  
**Province de Québec**  
**MRC de Beauharnois-Salaberry**  
**Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka**

Procès-verbal de la **séance extraordinaire du conseil, tenue le mardi 22 juin 2021, à 18 heures**, par visioconférence, sous la présidence de la mairesse madame Caroline Huot.

Sont également présents les conseillers suivants;

M. Jean-François Gendron  
Mme. Louise Théorêt  
M. Mario Archambault  
M. Michel Taillefer

M. Éric Beaulieu, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

## **ORDRE DU JOUR**

- 1- Ouverture de la séance**
- 2- Adoption de l'ordre du jour**
- 3- Période de question du public**
- 4- Autorisation de l'embauche d'un Technicien à la réglementation et à l'urbanisme**
- 5- Levée de l'assemblée**

### **1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Les membres du conseil présents à l'ouverture de la séance forment quorum, la séance est déclarée constituée par la présidente.

### **2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit et est adopté

### **3- PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC**

### **4- AUTORISATION DE L'EMBAUCHE D'UN TECHNICIEN À LA RÉGLEMENTATION ET À L'URBANISME**

CONSIDÉRANT QU'UNE résolution portant le numéro 2020-07-14-101 concernant le mandat à la firme GESTIM INC. a été adopté par le conseil;

CONSIDÉRANT QUE ce mandat concernait le service d'inspection municipale et les services d'urbanismes;

CONSIDÉRANT QUE cette entente prendra fin le 14 juillet 2021;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit poursuivre les services en urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite s'adjoindre les services d'une ressource à temps plein et de façon permanente;

CONSIDÉRANT QUE le Directeur général propose la candidature de monsieur Paul Mercier à titre de Technicien à la réglementation et à l'urbanisme;

2021-06-375

CONSIDÉRANT QUE LE Directeur général confirme les disponibilités budgétaires;

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU

D'autoriser le Directeur général à procéder à l'embauche d'un Technicien à la réglementation et à l'urbanisme selon les politiques en ressources humaines en vigueur;

D'autoriser le Directeur général à signer au nom de la Municipalité les documents nécessaires à l'embauche de l'employé;

#### **5-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'étude des sujets à l'ordre du jour étant complétée, il est unanimement résolu que la séance soit et est levée, il est alors 18 :10.

---

Caroline Huot  
Mairesse

---

Éric Beaulieu  
Directeur général et  
secrétaire trésorier

Je, Caroline Huot, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

---

Caroline Huot  
Mairesse